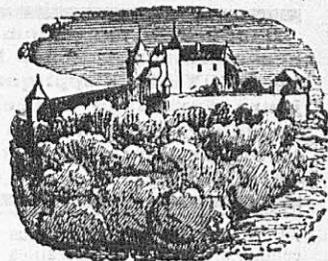




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

### ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—  
» 6 mois » 4.50  
Etranger 1 an » 16.—  
» 6 mois » 8.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : BULLE, art. 8<sup>h</sup> 11<sup>44</sup> (d.j.f. 15<sup>49</sup>) 16<sup>47</sup> 20<sup>28</sup> (22<sup>27</sup>) — BULLE, dép. 6<sup>00</sup> 9<sup>50</sup> (10<sup>00</sup>) 13<sup>05</sup> 18<sup>44</sup> (20<sup>55</sup>)

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires  
et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

### NOUVELLES

#### Perdu et retrouvé.

Abondance, au lieu dit de M. Bertrand Valen- quatre ans, s'amusa d'autres enfants, lors- chercher des fleurs- venir, ses parents le le reste de la journée l'aide des voisins. n matin, on finit par le agne de Lens dans l'é- core inhabité en ce mo- tit avait passé la jour- et avait parcouru à peu s en montant par un avait eu heureusement gner à la nuit dans ce

vibrante : jamais ! angueusement ce guerrier au

us livrer les plans de ba- u seras libre... ir mon pays. menaçant.

ester muet, songe qu'un ur ta tête. frisson. Il répondit no-

je ne crains pas la mort- cruel sourire.

pas la mort !... Mais que ? Nous avons pour faire pésent cent livres sur les baguettes de rotin qui ng, des tennilles qui en- e chair vive, des planches desquelles on fait sa priè- s-tu ? Veux-tu encore de-

pas les dents : pas un on beau visage devint un out. Tu-Dong avait peine sisme ; ce dévouement lui

Dans les contrées asia- honneur. Il est tout na- tuation périlleuse par une ntait en lui. Il avait rêvé aises une victoire facile, trahison du captif.

qui menaçait :

est pas suffisante pour s rotins et tennilles ne te n'est pas à la mort que a mort ce n'est rien ; ce ficile à passer. (A suiv.)

### SIN

## Ann & Cie

Grand'rue

OUR DAMES

RADIO

et renommé

de

S pour dames.

tes teintes et tous genres.

Timbres d'escompte.

### DRE

omprenant : magasin

deux appartements ; au

on, dépôt de marchand-

ur sérieux.

à Robert DOUSSE,

Ville, 2<sup>me</sup> étage.

YCLISTES

neufs et occasions, paons

mbres à air MICHELIN. Ac-

es - Réparations (tout

meilleur marché.)

JOAN Fils, près l'usine

, BULLE.

## Un farouche guerrier

Nous avons nommé « LE FRIBOUR- GEOIS » qui, à défaut de trompettes, (et pourtant que n'en a-t-on pas requis jus- qu'au sein des ministres de l'Eglise pour tenter de le renflouer !) se propose de faire tomber les murailles de Jéricho à coups de plume, cette plume verbeuse et empesée hé- rittée sans doute du temps des « précieu- ses » et découverte dans un vieux bahut.

Pauvre muraille de Chine qui protèges encore tous les petits écrivains qui n'appar- tiennent pas au « bon bord », attention ! Quelque chose de grand va naître, qui te renversera comme un fétu de paille, à la ré- daction du « FRIBOURGEOIS » ! Cette der- nière vient déjà d'enfanter un « conte », un véritable « conte » de Schmid, écrit dans un style délicat et superbe, plein de hautes pensées sur la vie, la politique et le jour- nalisme. Ce doit être d'un vieux fanatique aguerri à l'usage de l'insulte, à moins que l'enfant n'émane d'une féministe outragée et farouche !

Comme « conte », c'est édifiant et bien trouvé.

Qu'on nous permette de retenir dans ce babil élégant et courtois, croyez-moi, deux mots qui font rire, comme un premier essai de langage sur des lèvres d'enfant : « Prin- cipes », « Franchise » !

Expliquons brièvement. Un homme, une femme, un journal qui a des principes est un être dont la vie et les actes sont dirigés par une règle uniforme. Or, « LE FRIBOUR- GEOIS » attaqua nagères le gouverne- ment de Fribourg et son organe « LA LI- BERTÉ », avec une verve farouche, et dans les termes les plus délicats de son vocabu- laire. Aujourd'hui, à genoux devant le veau d'or, il a tourné sa veste et encense, « du haut de ses principes ».

Pauvres principes, à quelle galère on vous a condamnés !

Et puis, un homme, un parti qui ont « des principes » sont un homme et un parti qui conformer leur vie à leur doctrine. Lec- teurs amusés, levez le voile (sans toucher à la muraille), et considérez... ce qui se ca- che derrière le « FRIBOURGEOIS » et ses principes !

Un mot sur la franchise.

« La franchise, dit un proverbe, ne con- siste pas à dire tout ce qu'on pense, mais à penser tout ce qu'on dit ». Or, un jour- nal qui est de toute façon à la sujétion d'au- trui, qu'on a dû entourer d'une série de lu- leurs pour qu'il ne tombe point au premier coup de vent, qui a failli jadis déjà, s'il n'é- tait promptement revenu à obédience, som- brer dans la tourmente d'un « essai sur la franchise », auquel on a imposé des vellé- res afin qu'il ne sorte plus de la voie que des politiciens intéressés lui tracèrent, peut-il discourir sur la franchise ? Cette chose doit lui être un miel et précieux sou- venir qu'il reçoit en rêve et contre lequel il se fâche parce que l'objet s'éloigne au fur et à mesure que la main avide s'en appro- che.

Encore un mot sur la franchise.

Il est difficile à un être malade que l'on tient pieds et poings liés sur la table d'o- pération de se rendre compte de la liberté des mouvements d'un homme sain et bien portant. Il en est ainsi chez le « FRIBOUR- GEOIS », qui n'arrive pas à saisir qu'un journal puisse parler et discuter librement sur les gens et les événements. Comme une chèvre attachée au piquet, il faut bien que la feuille en question se contente de brou- ter dans le rayon dans lequel elle s'est vu parquer.

L'an dernier, la rédaction du « FRIBOUR- GEOIS » nous confiait qu'elle avait gardé plus de dix jours dans un tiroir un papier maiséant (c'était un conte, as-

surément) sur le compte d'un adver- saire politique, parce qu'elle estimait sa publication si ce n'est indécente, au moins inopportune, mais qu'elle avait dû finalement, sur des ordres venus d'Enhaut, l'insérer. Ce trait illumine d'un seul coup les mystérieuses profondeurs où repose la franchise du « FRIBOURGEOIS » et de ses acolytes.

La franchise, d'ailleurs, est une chose qui ne s'acquiert ni ne s'enseigne : on l'a en naissant ou on ne l'a jamais. Or, est-il une fois venu à l'idée de quelqu'un d'en trouver en ce « FRIBOURGEOIS » dont la prétention égale la fatuité ?

La franchise ? C'est comme l'esprit : ceux qui en ont n'en parlent pas !

La franchise en politique ? la franchise du journaliste ? Nous avons toujours dit et pensé que c'est la qualité et l'indépen- dance d'un homme qui ose aborder les choses en face et en parler librement, mé- me au sein de son parti, ET EN DEHORS DE L'ESPRIT DE PARTI, s'il s'agit de questions n'ayant rien à voir avec LA PO- LITIQUE.

Un politicien, un journaliste, qui ont des idées peuvent se tromper. C'est un avan- tage, car ils peuvent dans la suite se corri- ger. « LE FRIBOURGEOIS » ne peut pas se tromper, parce qu'il est tenu entre les mains solides de ses géoliers. Aussi, soyez- en certains, lecteurs : il ne se corrigera ja- mais de son ridicule orgueil, de ces airs de professeur d'Université en congé, ni de l'habitude perverse qu'il a, ne possédant pas la paix dans son ménage, de vouloir porter la guerre dans celui des autres.

Comme la belle-mère peu commode de la chanson, la feuille du bon bord est de- venue grincheuse, méchante et rageuse ; trouble-fête de la maison, c'est un vrai crampon !

Soit dit en passant, une échine s'est sans doute introduite sous l'ongle de quelque influent personnage de la rédaction du « FRIBOURGEOIS » : ce qui lui a inspiré la romance guerrière à laquelle nous avons fait allusion !

Le « FRIBOURGEOIS », qu'il s'adresse à qui que ce soit, est mal venu de parler de « principes ». Quant à son système de faire des personnalités, nous le lui abandonnons volontiers. Les journaux les plus sales l'ont bien adopté !

## Petite Revue.

### ÉTRANGER

#### Les affaires d'Espagne.

Après la récente période de troubles qui pa- rut menacer l'existence même du gouvernement Primo de Rivera, l'Espagne a retrouvé, exté- rieurement du moins, le calme des années pré- cédentes. L'assemblée nationale élue en ce moment le projet de Constitution que la com- mission désignée par le gouvernement élabora. Il est permis de croire, toute opposition sé- rieuse d'un parti politique étant écartée du fait de l'impossibilité de subsister dans laquelle se trouve tout groupement éventuel, que les nou- velles assises politiques et sociales dont le dic- tateur se propose de doter la nation espagnole seront acceptées sans opposition.

L'Espagne, pays de plus de 20 millions d'ha- bitants, joua au moyen-âge et dans les premiers siècles des temps modernes un rôle internati- onal important. Peu à peu, cependant, et surtout lorsque les républiques de l'Amérique du sud s'émancipèrent l'une après l'autre, portant ainsi un rude coup au prestige et à l'économie d'un peuple de conquérants et de colons, l'Etat espa- gnol se confina dans un marasme croissant qui ne fut pas sans influencer de façon désastreuse le moral des masses et l'activité sociale de la nation.

Peu à peu, des clans politiques où l'idée révo- lutionnaire était souvent cultivée avec passion se formèrent et les Cortès (parlement) devin- rent un lieu de querelles intestines qui para-

lysèrent et menacèrent même le gouvernement de l'Espagne. En 1923, le général Primo de Ri- vera, jugeant la situation inextricable et sus- ceptible de plonger le pays dans l'anarchie, oc- cupa le pouvoir grâce à un coup d'Etat et in- staura la dictature, affichant bien son intention de revenir à l'état de choses normal dès que l'ordre serait rétabli, besogne qu'il escomptait mener à bien en trois mois !

Il faut avouer que l'intention du dictateur était louable, la situation dans laquelle se trou- vait l'Espagne dangereuse et reconnaître au dis- ciple de Mussolini qu'il fit d'utile besogne. Par la méthode forte, mais sans abuser du pouvoir, le nouveau gouvernement a ramené le calme dans les esprits et s'est acquis, on peut en être certain, l'estime et la reconnaissance de la gros- se majorité du peuple espagnol. L'ère des at- tentats politiques, une des plaies de l'Espagne dans les trois dernières décades, paraît close ; la vie sociale est redevenue normale et l'écono- mie générale, bien que profondément modifiée par la politique du dictateur, paraît avoir trou- vé des bases solides et avantageuses, en même temps que l'activité industrielle et agricole a repris de l'ampleur dans les provinces. Le sé- paratisme catalan lui-même, que l'on croyait un instant devoir triompher de tous les obsta- cles, est rentré dans l'ombre et n'existe plus qu'à l'état de souvenir. C'est donc devant une situation nette que le général Primo de Rivera présente aux représentants de la nation espa- gnole son projet de Constitution.

Cependant, il ne faudrait point se créer des illusions et penser que les agitateurs sont morts ou convertis et que le passage de la dictature à un système de gouvernement miligé se fera sans transition et sans heurts. Les récents troubles survenus dans les garnisons, et spécialement dans le corps de l'artillerie, qui compte les représentants les plus autorisés de la noblesse d'Espagne, les grèves qui ont éclaté simultanément dans diverses universités du chef-lieu et des provinces laissent transpirer un état d'es- prit qui pourrait bien réserver des surprises. C'est toujours un danger de la dictature de fa- voriser l'écllosion dans l'ombre de foyers de ré- sistance d'autant plus à craindre qu'ils se dé- veloppent dans le mystère et la réaction est habituellement violente quand elle a couvé trop longtemps en marge de la loi et des institutions imposées par la force.

Si l'on examine d'un peu près, maintenant, la teneur de la nouvelle constitution, on est obligé de constater que M. Primo de Rivera ne fait pas confiance à son peuple, qu'il lui attri- bue une maturité politique insuffisante et qu'il craint le retour à un état de choses contre le- quel il s'est efforcé de lutter durant six années d'un labeur écrasant.

Le roi aurait en somme le pouvoir absolu, assisté seulement par un conseil de la nation lequel aurait voix consultative et dont la com- position serait attribuée au roi et aux électeurs, considérés dans le cadre de la corporation. Le gouvernement serait formé de ministres ap- pelés et renvoyés au gré du souverain et n'ayant à répondre que devant lui : en somme, à peu près ce qui existait en France au temps de Louis XIV, avec cette différence que les Etats généraux seraient convoqués plus régulièrement.

On se rend compte d'emblée que la méthode est nouvelle, pour notre siècle, et que cette ré- adaptation de la vie d'un Etat moderne aux théories du « grand siècle » ne cor- respond guère à la conception moderne du gou- vernement des peuples. L'expérience dira si cette régression, car c'en est une, surtout quand on parle d'une nation dont le passé est glorieux, apportera le bonheur au peuple espagnol. Nous le souhaitons, mais il est permis d'en douter. A moins que les Espagnols aient échangé leur an- tique tempérament contre celui des moines. P. S.

#### Chez les pangermanistes.

Il vient de se tenir à Vienne un congrès peu banal qui donne une idée de la force et du prestige dont jouit encore dans les classes su- périeures l'idée du pangermanisme.

Une importante délégation représentant la corporation des 24.000 étudiants de langue alle- mande répartis dans les Universités de six

Etats, dont la Suisse, a entendu les discours d'hommes de haute envergure qui n'ont point renoncé à l'ancien plan prévoyant la réunion de toutes les « Allemagnes ».

Le recteur de l'Université de Vienne, en par- ticulier, s'est exprimé en ces termes : « Toute la grande patrie allemande se reflète dans vos rangs. Le sentiment d'unité qui inspire vos as- sociations garantit que si même le peuple alle- mand est encore dans la détresse, les choses prendront une tournure favorable pour la pa- trie ».

Et M. Czermak, ministre de l'instruction pu- blique d'Autriche, a trouvé des termes plus précis encore lorsqu'il a dit : « Le peuple alle- mand peut s'estimer heureux de posséder une organisation qui réunit l'idée catholique avec l'idée nationale et qui met en valeur d'une fa- çon remarquable les forces résultant de cette union. Les membres du cartel ont rempli tout leur devoir pendant la guerre (!!) et ont con- sacré toutes leurs forces au redressement de leur peuple durant les dix années qui s'écou- lèrent depuis la fin des hostilités ; ils espèrent maintenant en la victoire du droit et du peu- ple allemand. Ils croient en son unité et en sa liberté ».

Voilà qui ne laisse place à aucun doute et qui démontre la raison pour laquelle la diplo- matie allemande triomphe de toutes les oppo- sitions.

De telles manifestations doivent ouvrir les yeux de ceux qui croient à la conversation de tous les Allemands à l'idée de la collaboration paneuropéenne.

### SUISSE

#### L'affaire des zones franches.

Le litige des zones franches survenu en- tre la France et la Suisse a été porté, mar- di, devant la Cour permanente de justice, à La Haye.

On sait qu'il s'agit d'un différend créé par le subit transfert des frontières doua- nières aux frontières politiques entre la Suisse d'une part et la Savoie et le pays de Gex, d'autre part. La France brisait ainsi, unilatéralement, un état de fait existant depuis plus de cent ans, depuis plus de 400 ans pour certaines régions de ces con- trées. De plus, la situation existante était basée sur des traités signés en bonne et due forme par la France.

Le Conseil fédéral protesta auprès du gouvernement de la République, qui écarta toute requête, estimant que le traité de Versailles, signé par la Suisse, comporte dans son article 435 une clause donnant à la France le droit de supprimer comme bon lui semble les conventions passées jusqu'à cette date et relatives à sa souveraineté sur un point quelconque de son territoire.

L'article en question est ainsi libellé : « Les hautes parties contractantes recon- naissent que les stipulations du traité de 1815 et que les autres actes complémentai- res relatifs aux zones franches de la Haute- Savoie et du Pays de Gex ne correspondent plus aux circonstances actuelles et qu'il ap- partient à la France et à la Suisse de ré- gler entre elles, d'un commun accord, le régime de ces territoires dans les condi- tions jugées opportunes par les deux pays ».

Il paraît à tout lecteur impartial que ce texte n'autorise en aucun cas l'un des deux pays à modifier la situation acquise sans le consentement de l'autre.

La thèse française, présentée par M. Paul-Boncour, avocat à Paris, est quelque peu surprenante, si on la compare à une autre thèse française identique se rappor- tant au même traité de Versailles.

M. Paul-Boncour, en effet, expose que les zones n'ont été créées que par des traités imposés à la France après des défaites. La France refuse de revenir sur des conven- tions et des traités existant avant la révo- lution française.

Ces déclarations, pour peu qu'on les ap- profondisse, sont lourdes de conséquences. En effet, si la France considère comme sans valeur un traité imposé à la suite d'une guerre perdue, on se demande de quel droit elle invoque le traité de Versailles lorsque

**Encouragée par le nombre sans cesse croissant de ses lecteurs, LA GRUYÈRE s'appliquera toujours davantage à rechercher, en dehors et au-dessus des intérêts particuliers, l'intérêt général du pays.**

les Allemands ne veulent pas s'exécuter, comme si la paix de Versailles n'avait pas été imposée au Reich ! Et si la France refuse de reconnaître la valeur des traités précédant la Révolution, de quel droit réclame-t-elle le paiement de la dette russe, que les bolchévistes, pratiquant la même doctrine que Paris, ont répudiée ?

Nous avons peine à croire que les Français, qui eurent tant de blâme au début de la guerre pour la déloyauté des Allemands qui traitaient de « chiffons de papier » les accords internationaux, emboîtent le pas derrière la révoltante désinvolture germanique.

M. Paul-Boncour a exposé à sa façon l'histoire des zones et prétendu que la Suisse a violé à plus d'une reprise les accords existants. On compte que la plaidoirie du distingué représentant du barreau français durera trois jours. Dans ce cas, elle se terminerait aujourd'hui.

**Le « Tour de France ».**

A l'étape Bayonne-Luchon, l'une des plus pénibles, nos compatriotes se classent comme suit : Martinet, 46me ; Bariffi, 54me ; Recordon, 81me.

Au classement général, c'est Fontan qui est le premier.

Les cols multiples des Pyrénées sont une rude épreuve pour les cyclistes. Trois ont été franchis dans cette étape, dont le col du Tourmalet, à 2122 mètres.

De beaux coureurs n'arrivant pas dans le temps voulu, ou sentant le courage ou peut-être la force les trahir, ont abandonné. Notons les noms de Ferdinand Le Drogo, Van Slembrouck, Deolet, Lucien Buysse, le vainqueur du Tour en 1926, Barthélemy et Delbrassine.

**Journal interdit.**

A la suite de la publication d'articles haineux, le journal fasciste et irrédentiste *Adula*, paraissant à Bellinzona, subit l'interdiction de vente dans tous les kiosques des gares suisses.

**Citoyen suisse ?**

Dans une lettre adressée à un journal suisse-américain paraissant à New-York, le secrétaire privé de M. Hoover affirme et démontre que le président actuel des Etats-Unis est d'origine suisse et descend de Jean-Henri Huber, Bernois, dont le fils Jonas avait émigré en Amérique.

**Cartes des cols alpestres suisses.**

La Direction générale des Postes suisses fait éditer une nouvelle série de cinq cartes-vues représentant les particularités des cols suivants, parcourus par les automobiles postales : Flüela-Davos-Süs, dans les Grisons ; Brigue-Iselle, par-dessus le Simplon ; Zerneu-Münster, dans les Grisons ; Disentis-Olivone, par le Lukmanier ; les Mosses, du Pays-d'Enhaut dans la vallée des Ormonts.

Ces doubles-dépliants contiennent, d'un côté, la carte géographique détaillée de la région parcourue avec les altitudes et le relief coloré. On y trouve également des vues intéressantes de chaînes de montagnes prises des endroits les plus propices.

De l'autre côté, le texte explicatif est illustré de superbes vues en couleurs des panoramas ou des sites les plus pittoresques de ces cols perdus dans la montagne prises par des photographes de talent. Un profil géologique complète utilement les indications purement géographiques.

Les pages-titres ont un caractère particulièrement attrayant. Elles constituent des aquarelles dues pour la plupart à des peintres-naturalistes de talent et font saisir d'emblée le caractère particulier de chaque col. Le dessin est élégant et fin et le coloris parfaitement approprié.

C'est en somme une petite œuvre d'art que viennent d'éditer les Postes suisses, et les touristes, tant suisses qu'étrangers, auront du plaisir à se munir d'aussi utiles indicateurs pour suivre avec plus d'intérêt les randonnées toujours plus nombreuses et plus régulières que l'on entreprend aujourd'hui sur l'Alpe aux inégalables attraits. La Suisse est belle. Apprenons à la mieux connaître, pour la mieux aimer.

Nous regrettons une seule chose : que le texte ne soit point écrit dans les deux langues. Car enfin ce sont surtout les Welches qui vont en Suisse allemande et les Suisses allemands qui visitent la Roman-die.

Les cartes en question sont en vente dans les librairies et auprès des offices de postes pour le prix de fr. 0.50 l'une.

**A propos d'une mesure.**

On sait que l'on prend à Berne toutes les mesures en vue de mettre une bonne fois à la raison les communistes provocants qui

se moquent de la police et de l'hospitalité que leur accorde la Suisse. Une mobilisation partielle est même envisagée à cet effet. Et c'est bien. Il y a assez longtemps que nous tolérons les fauteurs de troubles dans le pays.

**Le gouvernement genevois et l'affaire Ody.**

Dans sa séance de mercredi, le Conseil fédéral a pris connaissance de la lettre de protestation du gouvernement genevois au sujet de l'affaire Ody. Il a préparé sa réponse. Celle-ci sera publiée dès qu'elle sera parvenue au gouvernement genevois.

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

On espère en Belgique entrer dans la phase décisive des négociations pour la reprise par l'Allemagne des marks mis en circulation pendant la guerre. M. Ritter, délégué allemand, est de retour à Bruxelles.

C'est aujourd'hui, jeudi, que commence devant la Chambre française le débat sur la dette de guerre aux Etats-Unis. Le groupe radical-socialiste a tenu une réunion au cours de laquelle il a déclaré regretter que le gouvernement refuse de s'associer aux réserves votées par le groupe, réserves conformes aux intérêts de la nation.

Le gouvernement français vient de faire parvenir à l'Angleterre une note en réponse au memorandum de M. Mac Donald. La France maintient énergiquement son point de vue suivant lequel la conférence internationale doit se réunir en Suisse, pays neutre. Par contre, elle est d'accord avec le gouvernement anglais pour estimer qu'elle peut parfaitement débiter dans les premiers jours du mois d'août.

La Diète prussienne a accepté définitivement le concordat avec le Saint-Siège, par 243 voix contre 172.

**Malheurs et accidents.**

Les deux sous-marins anglais L. 12 et H. 47 sont entrés en collision dans la Mer du Nord. Le H. 47 a été coulé. Deux membres seulement de l'équipage ont été sauvés. Trois hommes du L. 12 sont également au nombre des morts, lequel s'élève à 24.

Les sous-marins participaient à des exercices militaires. On ne connaît encore les causes exactes de la rencontre, qui s'est produite par 325 pieds de fond, ce qui rend les secours fort difficiles.

Lundi soir, on a relevé le cadavre de Mrs Furniss, 36 ans, en vacances à l'Hôtel de la Jungfrau, non loin d'Interlaken, et qui avait effectué une excursion à Saxeten. La malheureuse a fait une chute dans les rochers et s'est tuée.

Une colonne de secours a retiré peu après d'une position fort dangereuse deux compagnes de la victime, qui, prises de vertige, ne pouvaient plus ni avancer ni reculer.

En descendant des Posses-sur-Bex, M. Tétaz, voiturier à Gryon, conduisant un lourd camion suivi d'une remorque, a dévalé avec sa machine dans un talus d'une dizaine de mètres. Le véhicule alla se jeter contre un foyard et son conducteur fut projeté avec violence sur la chaussée et tué net. M. Alfred Massard, qui avait pris place sur la remorque, avait pu sauter à temps de son siège.

L'Amour a débordé, submergeant plusieurs localités de la région de Blagovjechtchensk et de Chabarowsk.

Du côté chinois de l'Amour, la ville de Leon est inondée.

Plusieurs villages ont été emportés par les eaux et un grand nombre de personnes ont péri.

**FRIBOURG**

**Les cerises dans la Broye.**

Jamais n'avait vu pareille récolte de cerises dans la Broye. C'est la contrée de Cheyres qui a été la plus favorisée. La récolte y a été en moyenne de 300 kg. de superbe marchandise par arbre. Certains jours, on en cueillait dans la localité 5000 kg. et plus.

**Chemin de fer Fribourg-Morat-Anet.**

L'assemblée générale des actionnaires du chemin de fer Fribourg-Morat-Anet s'est tenue le 5 juillet, à Fribourg, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Buchs, président du Conseil d'administration. 16 actionnaires, porteurs de 7051 actions, étaient présents ou représentés.

L'assemblée a approuvé les comptes et la gestion, au 31 décembre 1928, puis donné décharge au Conseil d'administration et aux censeurs.

Elle a décidé de porter à compte nouveau le solde actif de profits et pertes par 3.131 fr. 67.

MM. Emile Emery, Adrien Bersier et le Dr Emile Ems ont été réélus censeurs pour l'exercice 1929.

**Le mouvement des voyageurs et des étrangers dans le canton.**

14.793 personnes sont descendues en 1928 dans les hôtels de Fribourg et 2238 dans ceux de Bulle. Il a été accordé 4929 permis de séjour et 880 permis d'établissement, renouvellements compris. 381 étrangers à la Suisse ont demandé à élire leur domicile dans le canton pour y exercer une

profession ; il y a eu, en outre, 125 demandes d'étrangers déjà établis dans un autre canton. 2881 étrangers ont obtenu un permis de séjour limité, dont 2544 étudiants et 337 ouvriers saisonniers. 322 étrangers ont fait viser leur passeport pour un séjour n'excédant pas trois mois ; 86 ont obtenu l'autorisation d'un séjour de plus longue durée. Il y a eu 1426 départs d'étrangers.

Il y a encore dans le canton 26 personnes sans papiers d'identité, qui ont fourni caution pour être tolérées.

33 individus ont été extradés et 12 expulsés. La police centrale a délivré 1049 passeports et en a renouvelé 2065.

**Assurance contre l'incendie.**

L'Association des établissements cantonaux suisses d'assurance contre l'incendie aura sa prochaine réunion de délégués les 21 et 22 août prochains, à Fribourg.

Les délibérations seront présidées par M. Eugène Colomb, président du comité directeur.

**Récompense.**

La Direction des Chemins de fer fédéraux a accordé une gratification spéciale à M. François Musy, de Bossonens, chef de manœuvres à Genève, qui, par sa présence d'esprit, a préservé un camarade d'un grave accident.

**On repêche un cadavre.**

On a retiré dimanche matin dans le lac de Morat le corps de Mlle Feuerwerker, disparue le 27 mai au cours d'une partie de canotage. Une espèce de mystère pèse encore sur ce drame, car la jeune fille, arrivée la veille de Genève, en compagnie de trois jeunes gens, avec lesquels elle logea à la pension du Château, à Courgevaux, n'a laissé aucune trace de l'accident, si ce n'est une embarcation à la dérive et quelques vêtements.

**Les socialistes recourent.**

Le comité directeur du parti socialiste suisse a décidé d'adresser un recours de droit public au Tribunal fédéral, lui demandant en même temps de suspendre l'arrêt du Conseil d'Etat fribourgeois, interdisant le port du drapeau rouge, les manifestations révolutionnaires dans la rue et la publication d'articles subversifs dans la presse en attendant l'arrêt du Tribunal.

**Chronique romontoise.**

**Pour le Don national.**

Un comité d'initiative, à la tête duquel se trouvent M. le capitaine Savoy, à Romont, et M. le Préfet Bondallaz, a été constitué en vue d'arrêter les mesures propres à assurer le plus grand succès à la collecte faite en faveur du don national dans le district de la Glâne. Toutes les sections militaires que compte le district y sont intéressées et travailleront en collaboration avec les autorités communales.

La collecte aura lieu pour la Glâne le dimanche 28 juillet.

**Le marché de Romont.**

Les travaux des foires étant en majeure partie terminés, nos marchés hebdomadaires reprennent peu à peu leur physionomie habituelle. Sur la place de l'église quasi déserte depuis deux semaines, paysans et citadins ont repris contact autour des étalages et des chars abondamment fournis de fruits et de légumes de tout genre. L'apport en cerises fut particulièrement considérable. Elles se sont rapidement écoulées à raison de 0.50 à 0.60 fr. le kilo. Vers la fin du marché, leur prix est monté jusqu'à 0.70 fr. le kilo, voire même jusqu'à 0.90 fr. pour certaines variétés. Les primeurs offraient des abricots à raison de fr. 0.90 à 1.— le kilo. Il y avait également quantité de pois, de haricots, de choux, de raves, de carottes et d'autres légumes feuillus du pays dont les prix étaient abordables pour toutes les bourses. Des fraises cueillies en grande partie dans les forêts du Gibloux se payaient de fr. 0.80 à 1.— le litre. Les œufs se vendaient 1.70 fr. la douzaine.

**A la fête cantonale de gymnastique.**

Parmi les membres du jury qui fonctionneront lors de la Fête cantonale de gymnastique à Fribourg, nous trouvons trois Romontois dans les personnes de MM. Chatton Max, Krieger Ernest et Gilgen Hans. C'est, de la part de l'Association cantonale de gymnastique, un témoignage d'estime et de confiance rendu aux trois titulaires, en même temps qu'un titre d'honneur qui rejailit sur la section du chef-lieu glânois.

**Recensement fédéral.**

Mardi après-midi, dans les locaux de l'Hôtel du Lion-d'Or, à Romont, les délégués des communes glânoises étaient convoqués pour entendre une conférence instructive relative aux futures opérations du recensement fédéral. Elle fut donnée avec une rare compétence et une très grande précision par M. Ducotterd, récemment promu au service du bureau de statistique fédéral. Le conférencier s'est prêté avec bonne grâce à répondre à tous les renseignements sollicités. Il a illustré son exposé de faits concrets.

A l'issue de la séance, M. le Préfet Bondallaz, après avoir remercié M. Ducotterd et invité les agents recenseurs à remplir ponctuellement et consciencieusement leur tâche, a fait part aux membres de l'Assemblée d'un projet qui lui est tout spécialement cher, celui de la création d'une société d'arboriculture dans la Glâne, qui, avec la Veveyse, sont les seuls districts du canton qui ne soient pas encore organisés, à l'heure actuelle, à ce point de vue. Les délégués communaux seront convoqués à cet effet à une date très rapprochée en vue de jeter les bases d'une association d'arboriculture glânoise.

**GRUYÈRE**

**A l'Institut Sainte-Croix.**

L'Institut Ste-Croix a terminé son année scolaire, comme de coutume, par les examens annuels, auxquels procédèrent M. Currat, inspecteur scolaire de la Gruyère, et M. Maillard, professeur à l'Ecole secondaire.

Les examinateurs se sont déclarés fort satisfaits des résultats obtenus et n'ont pas caché leur impression suivant laquelle l'enseignement donné dans cet établissement est en constant progrès. C'est de bon augure pour son développement futur.

Hier après-midi une séance de clôture eut lieu au cours de laquelle des productions du meilleur goût furent présentées aux invités et aux parents des élèves. On remarquait parmi l'auditoire plusieurs étrangers.

C'est avec une réelle surprise que nous avons ouï les chants superbes, difficiles et d'une impeccable mise au point, exécutés avec une sûreté que l'on souhaiterait à des chœurs d'envergure sous la baguette quasi magique de Sœur Clara-Maria. On nous permittra bien de féliciter, tout en taisant leur nom, les solistes, qui se sont distingués. Nous y avons reconnu une jeune Bulloise, fille d'un choralien, et une jeune Brocoise, qui ne démentiront certes pas la renommée acquise à nos sociétés.

Les violonistes ont un jeu qui, sans être absolument parfait, se ressent déjà de l'artiste. La pianiste a dépassé ces limites et se meut dans les sphères de la virtuosité.

Il faudrait relever toutes les productions. La dernière, « Sainte Jeanne d'Arc », est de toute beauté, tant sous le rapport musical qu'au point de vue mise en scène. L'effet général est saisissant. C'est malheureusement tout ce que la place nous autorise à dire de cette belle manifestation musicale.

A la fin de la séance, M. Currat, inspecteur, se fit l'interprète de l'auditoire pour remercier les jeunes chanteuses et leur directrice des agréables instants qu'elles nous firent passer. Il invita les jeunes filles à ne point délaïsser lorsqu'elles seront rentrées dans leur localité respective l'art du chant.

M. l'inspecteur passa en revue ensuite les diverses branches de l'enseignement et les diverses classes qui se répartissent les élèves de l'Institut. Il adressa des compliments bien mérités à Madame la Directrice et ses distinguées collaboratrices dans l'œuvre primordiale de l'enseignement.

Nous nous félicitons et nous félicitons l'Institut Ste-Croix des excellents résultats obtenus.

\* \* \*

201 élèves ont fréquenté les cours durant l'année écoulée, dont 37 de Bulle, 18 du reste du district de la Gruyère, 8 du canton 112 des cantons suisses, spécialement de la Suisse allemande, et 26 étrangers.

Tous les cours ont été suivis régulièrement. Les élèves sont évidemment plus nombreuses dans les cours préparatoires, mais aussi bien les cours de langues que les classes commerciales et la normale ont leur fidèle clientèle. Cette dernière, de la veuve de M. Currat, inspecteur, a fourni au pays des institutrices distinguées.

On remarquera surtout le nombre respectable de jeunes Gruyériennes qui, grâce à cet établissement, s'assurent facilement les bienfaits de l'instruction et de l'éducation.

Il faudrait dire un mot encore de l'exposition, où des travaux manuels et d'art remarquables complètent le tableau et donnent une idée de la conscience avec laquelle l'Institut Ste-Croix s'efforce de promouvoir la culture générale de ses élèves.

**A l'Ecole secondaire de Bulle.**

Soixante-neuf élèves ont fréquenté cet établissement d'instruction au cours de l'année écoulée. Il en restait, à la fin de l'année, 55, répartis en six classes, la première industrielle en comptant à elle seule vingt-six.

Nous ne publierons pas le rapport détaillé de la marche de l'Ecole, puisqu'il a paru déjà dans un organe local avant que nous soyons en sa possession, mais, dans un prochain numéro, nous reviendrons sur certaines des conclusions très intéressantes que l'on y trouve.

L'Ecole secondaire est un important facteur d'instruction dans la région. Il faut qu'on en parle et que tout le monde s'y intéresse.

On nous apprend que les examens, qui ont eu lieu samedi dernier, ont donné de très bons résultats.

**Le cours de répétition de la 2<sup>me</sup> division.**

Nos troupes, appelées à un cours de répétition en septembre prochain, seront entonnées pendant les manœuvres commu-

suit : E. M. Ilme Division : LYSS ; E. M. Brigade IV : PAYERNE ; E. M. Rég. 7 : BELFAUX ; Bataillon 14 : BELFAUX, GIVRE, SIEZ, CORMINBOEUF ; Bataillon 15 : CHELLES, PONTAUX, NIERLET, REAZ ; Bataillon 16 : COURTYN, MISERY, CUTTERWYL, GROLLEY.

**La kermesse.**

Un temps tout à fait défavorable nous a obligés à renvoyer la fête champêtre annoncée pour samedi et dimanche derniers. La manifestation se déroulera samedi et dimanche, 13 et 14 juillet, dans les mêmes conditions, dès 20 h. et dès 14 h.

Chacun aura un souvenir et une obole pour la nouvelle Harmonie de la Ville de Bulle, dont la tâche n'est que commencée et qui a consenti de lourds sacrifices financiers.

Nos hôtes, d'où qu'ils viennent, seront les bienvenus ! Le Comité.

**Au club alpin.**

Le Club alpin de la Gruyère est en pleine activité et ses fervents, fidèles au rendez-vous, se rencontrent presque chaque dimanche en vue de l'ascension d'un sommet. C'est ainsi que samedi et dimanche nos alpinistes vont entreprendre le Combin de Corbassière (3722 m.).

*« L'air des monts est si frais  
Tout là-haut sur l'alpage » !*

**Visite de rucher et essaim artificiel.**

La société d'apiculture de la Gruyère fera sa deuxième visite de rucher, dimanche prochain, 14 juillet, à 3 heures, chez son dévoué président, M. l'abbé L. Gapany, rév. curé, à Vuippens.

M. Aebly, ancien inspecteur des ruchers du district de la Sarine, à Villarod, procédera à la formation d'un essaim artificiel. Tous les membres de la société, ainsi que tous les apiculteurs désirant demander leur admission, sont cordialement invités à cette intéressante et instructive démonstration.

**Début de marché.**

A l'heure où nous écrivons, les diverses places de marchés présentent déjà une belle animation. Sur la « Promenade », les nombreux étalages représentent de belles quantités de fruits et légumes. Les cerises noires sont offertes à 0.70 et 0.80 fr. le kilo, les abricots à 0.90 fr. le kilo. Les pommes de terre nouvelle, de belle apparence, se vendent 1 fr. les 3 kg. ; de belles têtes de choux, carottes et des raves trouvent amateurs à prix abordables. Les œufs vont à 1.80 fr. la douzaine. Aux Halles, quelques veaux gras attirent la curiosité des amateurs. Nous compléterons notre chronique samedi.

**En marge de la vie bulloise...**

**Rose fanée !**

*Qu'est-ce que la vie d'une rose ?  
Rayonnante et parfumée, son éclat ne dure qu'un instant ! Puis la belle corolle aux provocantes senteurs s'effeuille, et les épines apparaissent dans toute leur nudité. Le passant, de peur de s'y piquer, s'en détourne : fatal tourment !*

*On a beau la « retaper », lui remettre un peu de vernis : hélas ! les beaux jours sont passés. Ainsi va la vie, ô rose fière du jardin. Si tu étais née dans la haie sauvage des champs, au milieu de la grande nature, tu eusses été plus résistante. Mais, élevée en serre chaude et privée tout à coup de la tiède atmosphère du foyer natal, tu n'as pu supporter les autans : triste sort !*

*Combien, dans la vie, connaissent la destinée d'une rose !*

*Après avoir brillé majestueusement au grand soleil printanier, ils se réveillent un beau matin dépouillés de la robe nuptiale. Ils n'avaient point remarqué, dans la pétulance de leur joie, que peu à peu les pétales se fanaient. Tout surpris, ils ne croient point à la réalité. Au lieu de se soumettre à la loi de la nature, ils persistent à vouloir briller, briller toujours, briller encore. Et c'est alors le chemin de la croix qui commence, et pour l'acteur, et pour la galerie.*

*La haine et la jalousie jaillissent comme un venin à chaque pointe d'épine et la sève impuissante a beau se gonfler en inutiles bourrelets : la couleur et le parfum ont disparu. Il ne reste plus que la plainte éternelle des désenchantés, qui se révoltent contre le monde égoïste et menteur, la rancœur de ceux qui, étant tombés, essaient encore de regarder de haut les gens et les choses, les quels se sont élevés tandis qu'ils descendaient !*

*Hélas ! petite rose, les gouttes humides où tu te mirais n'ont plus de place sur ton visage dépouillé de ses charmes, les senteurs dont tu enivrais le voisinage ont abandonné cette maison que le printemps lui-même a désertée. Et les admirateurs, en même temps, se sont éloignés du sillage que tu traças.*

*N'en sois point fâchée, frêle rose transplantée de la serre ; tu peux connaître des jours heureux encore si la paix et l'acceptation du sort que Dieu l'envoie trouvent asile en ton cœur !*

*Les abonnés changeant d'adresse sont priés de nous indiquer l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.*

**Croquis gruyérien.**

*Le troupeau se tière à la joie de l'alpage. L'armailli, heureux, a repris la vie montagnarde, jouissant des beaux jours que la Providence nous envoie.*

*Le « boubo » pense aux parents laissés à la plaine. Soudain, des rires et des chants s'approchent et une troupe joyeuse de petites femmes exotiques, en séjour dans quelque hôtel peu éloigné, débouche sur le pâturage.*

*La vue de « Sullan », maître du troupeau, provoque de petits cris effarouchés et le groupe gracieux se réfugie près du chalet.*

*Le maître armailli invite galamment les jolies étrangères à goûter la crème. Mais cette jeunesse minaud des excuses, se fait prier. L'armailli insiste et déploie toute son adresse oratoire. C'est en vain, les délices d'un goûter crémeux ne tentent pas les visiteurs inconnues. Enfin, le maître de céans remporte la victoire.*

*Sur la table rustique, le baquet traditionnel s'arrondit, appétissant. Cependant, le grossier des cuillers de bois embarrasse le montagnard : de si gros instruments pour ces bouches minuscules. Il s'excuse adroitement ; mais le groupe s'exclame en chœur : « Ne vous souciez point, nous en avons apporté de petites avec nous ! »*

F. M.

**CHRONIQUE MUSICALE**

**Première audition d'élèves de Mlle Huwiler, professeur de musique.**

On nous écrit :

Malgré la multiplicité des attractions, à Bulle et au dehors, une foule nombreuse se pressait, dimanche soir, dans la grande salle de l'Hôtel des Alpes. Une soirée inédite était offerte au public bullois ! Il s'agissait de la première exhibition de la riche bourdonnante de Mlle M.-T. Huwiler — l'apiculture est décidément à l'ordre du jour !!! — Les nombreux auditeurs qui ont bien voulu apporter leurs encouragements à l'aimable professeur de musique et à ses charmants élèves n'ont sûrement pas déploré l'emploi de leur soirée. Le vœu de chacun, de votre chroniqueur en particulier, mademoiselle Huwiler et courageux élèves, c'est d'avoir souvent encore, à l'avenir, l'occasion d'applaudir à vos excellentes productions. Nous espérons que cette « première » n'est que le prélude d'une série de futures auditions où nous pourrions constater le progrès des élèves actuels, l'éclatement de nouveaux jeunes talents, et le parachèvement de la virtuosité du professeur qui, dimanche soir, s'est révélé la digne émule de nos meilleurs pianistes tribourgeois. Après cette délicieuse soirée, n'est-il pas évident qu'élèves et professeurs peuvent être légitimement fiers les uns des autres.

L'utilité, je dirai même la nécessité de ces auditions s'impose. Maître et élèves y trouvent un stimulant de premier ordre. Là est encore le moindre côté de la question. Ce qu'il faut atteindre, c'est la masse, la grande foule anonyme qui, malgré les rafales du matérialisme actuel, aspire tout de même à un idéal plus élevé. Voulez-vous faire pénétrer la culture musicale dans les couches profondes du peuple ? De grâce, disciples d'Euterpe, si vous voulez gagner à votre séduisant Musée des admirateurs toujours plus nombreux et plus fervents, ne pratiquez point votre art dans un cénacle étroit pour en jouir égoïstement. Distribuez généreusement la manne musicale au public qui, plus que vous ne le pensez généralement, est avide de belle musique, et qui, somme toute, y a pleinement droit. Plus vous donnerez, plus vous éprouverez le besoin d'enrichir votre répertoire. Concevez-vous, par exemple, une société de musique et de chant ne donnant jamais ou presque jamais de productions en public ? N'en est-il pas de même dans l'ordre individuel ?

En outre, ces auditions de saine musique classique sont le meilleur antidote contre la dégénérescence de « certaine » musique moderne. Aucun auditeur de dimanche soir, j'en suis persuadé, n'aura fait la réflexion suivante : « Oh ! j'aime mieux les enragés fox-trots et tangos, two-steps, etc. etc., de notre orchestre jazzbandiste !!! »

Après ces quelques généralités, nous nous permettons de formuler quelques appréciations sur le programme et son exécution.

Le choix des morceaux a été excellent et bien gradué, du très facile au très difficile. On y voyait les noms connus et aimés de P. Zilcher, G. Fauré, J.-S. Bach, Mozart, Jensen, Brahms, Schubert, Dohnanyi, Stavenhagen, Albeniz, etc., dont les œuvres doivent se trouver dans le répertoire de tous les musiciens de bon goût. Nous espérons fermement que dans les prochaines auditions nous aurons l'occasion de savourer quelques « Hinderszenen » de Schumann, des œuvres de Beethoven, Haydn, Wagner, Weber, Chopin, Saint-Saëns, Gounod, Gluck, Godard, etc., etc.

Dans la classe des débutants, où le compositeur inimitable Zilcher a eu le plus d'interprètes, nous avons admiré l'assurance des exécutants, leur doigté ferme et sûr. Les petites défaillances inévitables de cette classe et impuissantes autant à l'inexpérience de cet âge qu'à la timidité, n'ont désarmé aucun exécutant. Une mention spéciale à l'interprète du « Tic-Tac de l'Horloge », jeune élève, dont le jeu de la main gauche a été excellent. Un bon point aussi au No 6 : « Les Petits chasseurs », dont on a particulièrement apprécié l'indépendance assurée des deux mains. Tous les autres élèves se sont montrés sûrs et peuvent affronter sans crainte un degré plus élevé.

Dans les « facile », « assez facile », et « moyenne difficile », l'intérêt se développe. On sent que le premier pas est franchi, que le « très facile » n'offre plus aucune difficulté.

Quelques irrégularités surgissent parfois, mais on se rend compte que les passages plus faibles sont des essais d'une technique plus compliquée. C'est le degré intermédiaire... le degré où la plupart des élèves stationnent plus ou moins longtemps ou s'installent définitivement, faute de temps, de persévérance et souvent... de capacités. Les élèves de cette catégorie sont en bonne voie et surtout en « bonnes mains ». Qu'elles persévèrent et elles pourront goûter, dans un avenir assez rapproché, à la coupe du succès. Car c'est un succès que de franchir le cap de l'intermédiaire pour pénétrer dans l'enceinte du difficile, du très difficile, de la virtuosité, de l'infini... Le virtuose qui se meut dans les hautes sphères musicales voit devant lui l'infini... l'insaisissable infini... où son talent jamais lassé, jamais rassasié, tâche de saisir un lambeau et, quand il l'a accompli un bond prodigieux, il trouve devant lui l'infini encore... l'infini dans lequel il va encore tailler quelques morceaux sans l'épuiser, sans même l'entamer sérieusement. C'est dans cet infini, cet éternel inexploré que musiciens actuels et futurs vont accomplir leurs glorieuses chevauchées... Jeunes élèves qui peinez durement dans les premiers degrés de la technique musicale, persévérez, lutez encore. Ce que vous devez et pouvez atteindre, tous, c'est l'idéal, sinon réalisé, du moins entrevu. Et cet idéal-là, il suffit de l'entrevoir pour l'avoir conquis. Car, souvenez-vous de ceci : être musicien, ce n'est pas seulement exécuter brillamment une œuvre musicale, c'est la sentir, la comprendre, en un mot en « jouir » intensément. Nous prétendons que cet idéal pourrait être atteint par un plus grand nombre d'élèves.

Mais, nous folâtrons autour de notre modeste critique musicale. Qu'on nous le pardonne, nous éprouvons tout le plaisir de dire bien haut ce que nous pensons tout bas depuis si longtemps.

Revenons à nos aimables élèves ! Savoureuse, l'exécution de « Dolly », berceuse de Fauré ; « Babillage », de H. Bossi, « Ronde des Jeunes garçons », de Gade, œuvres originales, interprétées par la même élève, surtout la dernière pièce, la seule où l'élève a donné la finale sans la moindre bavure. Jolies également les « Deux Valses », de Jensen, où l'on aurait souhaité un rythme plus marqué, et l'étude de St-Heller.

Un degré plus élevé est atteint avec les « Danses Hongroises », de Brahms, à 4 mains, où la technique est sûre, méthodique, presque stéréotypée. L'ensemble est parfait. Les mêmes élèves, aspirantes sans doute à la virtuosité, — elles peuvent y prétendre — ont interprété diverses pièces d'un réel intérêt. Pour notre compte, nous avons tout particulièrement goûté l'« Imromptu », de Schubert, où la main droite est soumise à une sérieuse épreuve.

Nous eussions souhaité que les excellentes élèves de cette catégorie eussent eu un souci encore plus grand des nuances.

Toutes ces charmantes productions furent entrecoupées par des « Lied » interprétés avec finesse par Mlle Vèrène Lambert dont nous avons autant apprécié la simplicité que la voix pure. Inutile d'ajouter que Mlle Huwiler, au piano, scintilla discrètement la partie vocale. Mais voici le bouquet de la soirée ! Mlle Huwiler va exécuter trois œuvres d'envergure : une « Rapsodie », de Dohnanyi, un « Menuetto Scherzando », de B. Stavenhagen, et « Séguédille » (Chant d'Espagne), par Albeniz. Nos connaissances musicales ne dépassant pas le degré moyen où, bon gré mal gré nous avons dû être domiciles, nous ne pouvons formuler une critique pleinement objective de cette partie du programme. Nous nous bornerons à dire que nous ne connaissons pas en Mlle Huwiler un tel talent. Une technique aisée, une souplesse étonnante, permettent à l'artiste de sortir du domaine purement « mécanique » pour donner aux œuvres des grands maîtres une interprétation vivante. Accords plaqués, gammes, arpegges, combinaisons harmoniques et mélodiques de tous genres se succèdent et s'enchaînent sans heurt, sans cahot : On devine une maîtrise.

Nous souhaitons que Mlle M.-T. Huwiler nous offre à l'avenir de nouvelles soirées musicales de ce genre.

Un auditeur.

Réd. — Nous insérons volontiers cette communication d'un correspondant occasionnel, tout en émettant le vœu que d'autres excellents professeurs de musique de la localité songent à ce moyen de populariser l'art musical au sein de l'enfance et de la prime jeunesse déjà.

**ECHOS ET NOUVELLES**

**Des tentations de la vitesse.**

Les juges américains vont avoir à se prononcer sur un curieux cas de bigamie.

Il y a quelque temps, le « Miss Newark », un avion trimoteur de la ligne New-York-San-Francisco, obligé d'atterrir brusquement, s'écrasait sur la voie ferrée, juste au moment du passage d'une locomotive haut le pied, qui heurta l'aéroplane. Les 13 passagers furent tués. Seul le pilote, Lou Foote, s'en tira avec des blessures assez graves qui, cependant, ne mettaient pas sa vie en danger.

Transporté à l'hôpital, il se rétablissait tout doucement, quand, deux jours plus tard, une dame demandait à parler au directeur de la maison de santé.

**Bureau de la place**  
**cherche**

**un homme**

actif et de confiance

pouvant s'occuper d'affaires et se déplacer.

Convientrait aussi à retraité.

Faire offres par écrit à **Publicitas, Bulle** sous P. 1586 B.

Mise en présence de celui-ci, la dame déclara être la femme du pilote blessé et demanda l'autorisation d'être admise auprès de son mari. Cette autorisation lui fut naturellement accordée.

Quarante-huit heures plus tard, un coup de théâtre se produisit. Une jeune dame venait à son tour demander au médecin de s'installer au chevet du pilote, dont elle se disait l'épouse légitime.

Le médecin s'écria : « Mais Mme Lou Foote est ici depuis deux jours et soigne son mari ! »  
« Ce fut au tour de la dame d'être étonnée : « Je vous assure, dit-elle, que je suis sa femme ! » Et montrant des papiers, elle prouva qu'elle était en effet Mme Lou Foote devant Dieu et devant les hommes.

Le médecin, fort perplexe, prit le parti de laisser au mari la responsabilité de ses actes. Il fit donc introduire près du mari la seconde épouse légitime.

Ce fut une scène épique, chaque femme se déclarant la seule épouse et chacune brandissant respectivement un certificat de mariage.

On eut bientôt la clef de l'énigme. Le pilote déclara lui-même qu'il était bien légitimement uni à chacune d'elles. Et il expliqua que, depuis longtemps pilote de la ligne San-Francisco-New-York, éloigné de plus de 5.000 kilomètres, il croyait fermement que jamais ses deux femmes ne se rencontreraient et que tout le monde ignorerait à bigamie.

« Sans ce fatal accident, ajouta le pilote, j'aurais pu vivre heureux longtemps. Maintenant, mon bonheur est à jamais fini... »

Quelques jours plus tard, il quittait l'hôpital en même temps que ses deux femmes.

La justice, saisie de l'affaire, aura à se prononcer sur ce cas bizarre, et il est fort probable que le trop ardent pilote sera condamné sévèrement, la justice américaine ne plaisantant pas avec ce genre de délit.

**Dernière Heure**

M. Steinmetz, de Genève, succédera au Conseil national à M. F. de Rabours, décédé.

Sur la ligne du Lœtschberg, non loin de Goppenstein, le train s'est jeté au milieu d'un troupeau de chèvres. Une vingtaine de ces gracieux animaux ont été tués.

À Ste-Croix, Vaud, M. Marcel Rouiller, 23 ans, était monté sur une échelle pour procéder à l'installation d'une conduite électrique. L'infortuné a fait une chute et s'est brisé la colonne vertébrale.

À Fully, un jeune aspirant instituteur, 17 ans, est décédé à la suite d'une congestion gagnée au bain, et malgré tous les soins qui lui furent prodigués.

Trente-huit nations ont maintenant protesté contre le nouveau tarif douanier adopté par la Chambre des représentants américaine.

À Boirato, Italie, le nommé Chiabato, à peine sorti de prison, se jeta sur une jeune fille de 19 ans, qu'il rencontra au passage, et voulut la violer. Cette dernière se défendit énergiquement, soutenue par un voisin de 55 ans. Chiabato, furieux, les tua tous deux à coups de serpe.

**AVIS**

Après la foire de juillet, nous mettrons en circulation les cartes de remboursement pour le II<sup>e</sup> semestre 1929. L'Administration de « La Gruyère » prie les abonnés que cela concerne de leur réserver bon accueil.

**PENSÉE**

*Les blasés de la vie pensent tout de suite, quand ils entendent louer les gens et les choses, qu'ils se trouvent face à face à l'hypocrisie. N'étant plus sensibles aux modes les événements, ils ne comprennent pas ceux qui le sont.*

**Bel appartement**

avec tout confort moderne

**à louer**

comprenant 5 chambres, cuisine, chambre de bains, galetas, cave, part à la buanderie et séchoir, avec « Cumulus » et chauffage central indépendant.

Entrée le 1<sup>er</sup> octobre prochain ou date à convenir.

S'adresser à

**CHARRIÈRE & Cie**

Instruments de Musique

• BULLE •

**On demande un jeune homme**

de 16 à 18 ans pour la montagne. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1610 B.

**AU CINÉMA LUX**

Samedi, à 8 1/2 h. ; Dimanche, à 3 h. et à 8 1/2 h.

PROGRAMME DE GALA

**LA DAME EN NOIR**

Grand drame pathétique.

Plus fort que Lindbergh.

Aventures.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Toit de Chaume

par M. DU CAMPFRANC

Et, terrible dans son atroce menace : — Tu seras condamné à la cage, jusqu'à la fin de ta vie.

Il y eut un long silence. Le lieutenant Salbris se sacrifiait froidement pour son pays. Il n'eut que cette parole :

— Je l'ai dit : je ne serai pas un traître. Tu-Dong eut un geste de colère, et faisant signe à deux bourreaux.

— Etendez cet obstiné sur la planche et que les tenailles le questionnent.

Le lieutenant français fut couché tout de son long sur une grande table aux pieds solides ; on le lia, on le garrotta sans souci de ses blessures qui, toutes, se rouvraient. Alors il vit se pencher sur lui une terrible figure jaune, celle de l'interprète, et cet homme murmurait à son oreille :

— Officier de France, le grand mandarin veut connaître le plan de tes chefs. S'il le connaît par tes lèvres, tu seras riche et libre.

Jean Salbris ne souffla mot. Avec des tenailles chauffées à blanc, on lui enleva, sur les côtes deux lambeaux de chair, et il ne parla pas. Le bourreau prit un rotin et flagella les plaies sanglantes, et il ne parla pas. On lui posa un poids énorme sur la poitrine ; ses os craquèrent et il ne parla pas. On recommença à le flageller ; il vit son sang jaillir en abondance et il ne parla pas. Enfin un angoisse suprême s'empara de lui ; un nuage rouge passa sur ses yeux ; il sentit son cœur se gla-

cer ; il crut qu'il allait mourir, alors il parla et dit :

— Grand mandarin, tu peux me faire mourir, mais tu ne m'arracheras pas le secret de mes chefs.

Sa langue s'immobilisa, ses yeux se fermèrent.

Sous la violence de la douleur, il s'était évaporé.

X

Chez Mme de Miramare on donnait une fête ; les invitations avaient été nombreuses, choisies, et Gilberte elle-même, avec l'aide de quelques jeunes hommes, très en renom pour leur talent d'acteurs amateurs, allait jouer une comédie vivante de mouvement et d'esprit. L'auteur était anonyme ; mais un indiscret eût pu nommer Philippe de Miramare en collaboration avec Gilberte. Le plan, l'architecture de l'édifice littéraire étaient du mari ; les mots pimpants et piquants, de la jeune femme.

Elle était rayonnante de joie, jolie, élégante, le regard vif, animé. Et à la dernière répétition, sa voix avait sonné claire et juste, d'un timbre d'or. On eût dit qu'elle était venue au monde pour l'emploi de jeune première. Tout de suite, elle avait su marcher gracieusement, parler sans faire de gestes à faux, souligner la finesse d'un mot heureux. Elle mériterait le nom de la Reichemberg des salons.

Au fond, à gauche, des rideaux d'un rouge sombre, maintenant baissés, masquaient la scène, établie, pour la circonstance, dans la grande salle à manger. Des lignes de chaises étaient rangées. En ce moment, presque toute la portion féminine de l'assistance avait pris place ; et c'était, sous le feu des lustres et des appliques, comme un parterre vivant d'élégantes. Les éventails battaient, les bijoux brillaient, les paroles et les rires se refondaient en une espèce de rumeur indistincte. Tenant à la main

le programme satiné de la soirée artistique et musicale, Henry Courtel allait et venait entre les groupes. Il s'arrêta peut-être un peu plus longuement qu'il n'eût fallu devant Isabelle et l'expression de son regard fut celle d'une sympathie vive et profonde. Il subissait entièrement le charme de la sœur de Philippe. On a beau être un élégant raffiné, quand il s'agit de faire d'une jeune fille la compagne de sa vie, on aime à rencontrer un esprit sérieux uni à une bonté parfaite.

Isabelle accepta le programme et salua gravement.

Dans les appartements particuliers de Gilberte, servant de coulisses au théâtre improvisé, l'émotion était grand. Tour à tour les jolies actrices livraient leurs blondes et leurs brunes chevelures aux soins éclairés d'une coiffeuse sans rivale. Elle y mettait soit une lueur, soit un croissant de pierreries ; elle donnait la dernière touche au maquillage. Gilberte, qui se piquait de jouer avec le brio de la Reichemberg, et de chanter avec le charme de la Sanderson, achevait de revêtir son costume.

— Quel plaisir charmant que de jouer la comédie ! Et dire qu'Isabelle avait refusé de prendre part à ce délicieux divertissement. En bonne sœur, elle lui avait pourtant réservé un si joli rôle ! Oh ! l'incompréhensible. Oh ! l'étonnante Isabelle avec son besoin de paix et de silence ! Etait-il possible d'être grave à ce point... avant l'heure ? Pour elle, elle avait tout un programme de joie pour les années de sa jeunesse, et elle le suivrait de point en point.

Elle était habillée. Elle s'avança vers les actrices, ses amies, d'un pas rapide, qui fit bruire sa robe de soie.

— Etes-vous prêtes, mesdames ? l'heure de paraître est venue.

Toutes l'étaient, toutes rayonnaient dans leurs

élégants costumes, car elles ne se lassaient pas de se regarder, de se congratuler.

Une portière de satin broché fut soulevée, et l'essai de jolies femmes passa, en souriant, dans le fumoir de Philippe, qui servait de foyer aux artistes, et donnait sur le théâtre même. Philippe, complètement méconnaissable sous sa perruque de grand seigneur du temps de Louis XIV, ayant le visage finement rosé et portant des manchettes en dentelle, s'inclina devant ces dames. Dans le lointain, les accords de l'orchestre se faisaient entendre. Gilberte eut un radieux sourire, elle leva fièrement la tête, comme une vaillante guerrière qui court à la bataille. Elle brûlait d'affronter le feu de la rampe ; et, frappant dans ses mains, avec entrain, elle s'écria de sa voix la plus joyeuse :

— Allons, mesdames ! en avant ! courons au triomphe !

Quelques furtifs coups d'œil furent jetés sur la glace ovale placée entre les deux fenêtres ; les longues traînes reçurent leur dernière ondulation ; les manchettes et les jabots en dentelle des seigneurs, leur dernière perfection dans les plis et le petit bataillon se prépara à paraître selon l'appel des rôles.

Deux domestiques, en perruque poudrée et en livrée à la mode du grand siècle, relevaient les rideaux d'un rouge sombre, et la scène apparut. L'indication de la brochure portait simplement ces mots : « Un coin du parc de Versailles ».

Le décor avait pu être réduit à une toile qui formait le fond, avec de grands arbres peints, et à un fouillis de plantes empruntées aux magnifiques serres de Nauville, fleurs rares et splendides que Mme de Miramare avait fait venir pour la circonstance.

(A suivre).

**Grande Kermesse**  
au Tirage, **BULLE**  
organisée par  
**l'Harmonie de la Ville de Bulle.**  
Renvoyée dimanche dernier à cause du mauvais temps, elle aura lieu  
**SAMEDI 13 juillet, dès 20 heures**  
**DIMANCHE 14 juillet, dès 14 h. et dès 20 h.**  
**Samedi soir : CONCERT.**  
Double orchestre sur le „pont“ couvert.  
Attractions et jeux divers. — Bar américain „Chez Joseph“.  
Consommations de choix.

Pour un  
**auto-taxi**  
téléphonez au  
**N° 306**  
**GARAGE MODERNE**  
Service jour et nuit.  
**Ambulance.**  
Prix modérés.  
**A. LUTHY, BULLE.**

**L'usage du PEC**  
se recommande pour toutes les lessives. Il nettoie le linge sans le froter, ne le fatigue pas et augmente la durée de son usage. Le paquet suffisant pour 30 litres d'eau : **Fr. 0.60.**  
**Savonnerie Péclard Yverdon**

On demande un bon berger pour une quinzaine de têtes de bétail chez **R. CHOLLET à Annex s/ Nyon.**

On demande un homme pour aider à faner et pour divers travaux du chalet. S'adresser à **M. STOCKER, Rossinière.**

A VENDRE au chef-lieu de la Gruyère **une maison** de 6 logements, grand atelier et jardin, remise ; conviendrait pour garage, etc. S'adresser à **Publicitas Bulle, sous P. 1585 B.**

Pour servir toujours mieux sa clientèle  
**PUBLICITAS**  
occupe maintenant des locaux plus modernes et plus centraux.  
**DE BANQUE DE L'ETAT**

**EGLISANA**  
VENTES  
en mai 1928 = 831,186 bouteilles  
en mai 1929 = 1,306,028 bouteilles  
*Ces chiffres parlent*  
Pour les bien-portants  
l'Eglisana est la boisson rafraîchissante par excellence.  
Pour les malades  
c'est une bienfaitrice.

**La Cidrerie de GUIN**  
réputée pour la bonne qualité de ses produits recommando Cidre fermenté et non fermenté on fâts prêtés et on bouteilles. P 12829 F

Dépôt à Bulle au Syndicat agricole, près de la Gare

**Max. CUENNET, fromages, à Bulle**  
offre fromage gras salé, été 1928  
Fromage maigre, tendre - Vacherin à fondue.  
Expéditions - Téléphone 187.

**A vendre un domaine**  
situé à 1 h. de Fribourg et comprenant environ 19 poses en un seul mas, grange à pont et vidange à purin. S'adresser à **Paul THORIN, Café de la Paix, Fribourg, téléph. 66.** P. 13.755 F.

**BOUCHERIE LOUIS ROUVENAZ**  
Installation frigorifique moderne.  
Viande de 1<sup>re</sup> qualité.

**VENTE DE BÉTAIL**  
Pour cause de mise à bail de son domaine, le soussigné vendra, aux enchères publiques, le **lundi 15 juillet prochain, dès 1 heure de l'après-midi**, devant son domicile à Zénauva, tout son bétail savoir :  
2 mères vaches fraîches vélées, excellentes laitières, 1 taure de 2 ans, 1 génisse d'une année, et 1 veau femelle de 4 semaines.  
Ce bétail est de premier choix et de race tachetée noire. Un beau et fort mulet très sage, âgé de 9 ans, un harnais.  
— PAIEMENT AU COMPTANT —  
P. 13.710 F. L'exposant : **Richard Hippolyte, Zénauva.**

**DEUIL**  
**Mme Jeanne GLASSON**  
- BULLE -  
Maison PINATON, Ilme Etage.

**Papa se réjouit!**  
de siroter son café noir que la «Mama» parfume à l'Arome, de lire son journal, puis de fumer sa pipe. C'est ainsi qu'il a pris la douce habitude de rester «chez soi». Nous ne voulons pas dire que l'Arome révèle aux Messieurs la vie de famille, mais il est un fait certain, c'est que, sans la chicorée «Arome», papa ne trouverait jamais son café si bon !

**TRAVAUX D'IMPRESSION**  
en tous genres  
**à l'IMPRIMERIE DU JOURNAL.**  
— Matériel moderne. —